2007-05433/

FRSQ - Actualités

BULLETIN D'INFORMATION 6 NOVEMBRE 1997

ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE

CRÉATION D'UN COMITÉ AVISEUR ET D'UN POSTE DE CONSEILLER SCIENTIFIQUE

À la suite du dépôt du rapport du comité d'éthique de la recherche et d'intégrité scientifique du FRSQ, en décembre 1996, et de l'élaboration d'un plan d'action, en octobre 1997, le conseil d'administration du FRSQ a convenu de créer un comité aviseur dont la composition sera connue d'ici la mi-décembre. Le comité aura pour mandat de :

- définir les principes qui guideront l'orientation et le rôle du FRSQ en matière d'éthique et d'intégrité scientifique en s'inspirant du rapport du comité et les soumettre au C. A. ;
- identifier les standards que les infrastructures financées par le FRSQ seront tenues de respecter en matière d'éthique et d'intégrité scientifique et en fonction desquels elles seront évaluées périodiquement;
- cerner les champs d'application de ces standards, en particulier en ce qui a trait à la distinction entre « recherche » et « soins novateurs » ;
- conseiller le C. A. sur tout élément pertinent à l'exercice du rôle du FRSQ en matière d'éthique et d'intégrité scientifique ;
- évaluer, pour le compte du ministre de la Santé et des Services sociaux, les aspects éthiques de projets de recherche issus d'établissements ne disposant pas d'un comité d'éthique reconnu par le ministre dans le cadre de l'application des articles 21 et suivants du Code civil ;
- proposer un mécanisme de gestion interne des plaintes au FRSQ et évaluer au besoin les cas litigieux.

Le conseil d'administration du FRSQ a également mandaté le directeur général, monsieur Pierre Boyle, pour procéder au recrutement d'un conseiller scientifique en éthique, sous la responsabilité immédiate du directeur scientifique. Les tâches du conseiller en éthique seront de :

- soutenir le comité aviseur dans l'exercice de son mandat ;
- développer et mettre en œuvre des activités et des outils de formation en matière d'éthique et d'intégrité scientifique à l'intention des milieux soutenus par le FRSQ ;
- concevoir un guide à l'intention des comités d'éthique des milieux soutenus par le FRSQ ;
- proposer une mécanique efficace et simple quant à l'évaluation éthique des projets de recherche à caractère multicentrique ;
- proposer à la direction scientifique des lignes directrices en matière d'éthique et d'intégrité scientifique à l'intention des comités de pairs du FRSQ.

FONDATION CANADIENNE POUR L'INNOVATION

AMÉLIORER NOS INFRASTRUCTURES DE RECHERCHE

Annoncée lors du dernier budget fédéral, la **Fondation canadienne pour l'innovation (FCI)** mettra à la disposition des universités, des hôpitaux et autres établissements de recherche sans but lucratif, une somme de 800 millions de dollars au cours des cinq prochaines années en vue d'améliorer les infrastructures de recherche dans les domaines de la santé, de l'environnement, des sciences et du génie. La description et les modalités des six catégories de subventions mises sur pied par la Fondation sont accessibles à l'adresse Internet suivante : www.innovation.ca.

Le principe directeur de la Fondation sera d'investir en partenariat avec les secteurs privé et bénévole ainsi que les gouvernements provinciaux. La Fondation financera ainsi 40 % du coût du projet, les provinces, 40 %, et les derniers 20 % devront provenir d'autres sources. Afin de contribuer au financement provincial de ces projets, le Gouvernement du Québec est à élaborer une stratégie afin de faciliter la participation au financement de contrepartie de ces projets.

Le FRSQ encourage les hôpitaux dotés de centres de recherche soutenus par le FRSQ à profiter de cette occasion pour rehausser leurs infrastructures de recherche.

Le bulletin FRSQ-Actualités est publié régulièrement par le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) à l'intention des représentants de la communauté scientifique et des partenaires.

Toute correspondance peut être adressée à FRSQ-Actualités, Fonds de la recherche en santé du Québec, 550, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1950, Montréal (Québec) H3A 1B9
Téléphone: (514) 873-2114 Télécopieur: (514) 873-8768
Courrier électronique: Communications@frsq.gouv.qc.ca
http://www.frsq.gouv.qc.ca